



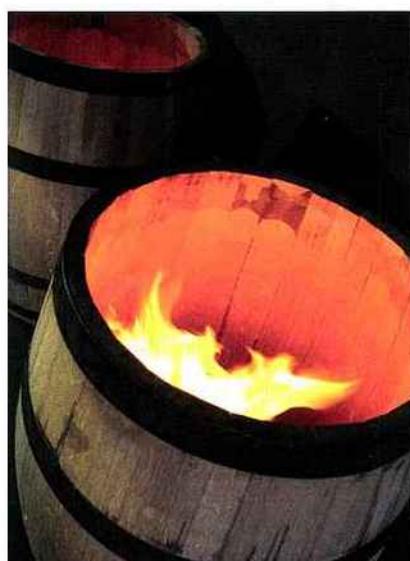
Un savoir-faire unique au monde

LES TONNELIERS FRANÇAIS TOUJOURS LEADERS

Comme le bon vin – qu'il élève dans ses flancs généreux – ou le parfum – qu'il exhale de son bois chauffé –, le tonneau est une spécialité française reconnue dans le monde entier : ce n'est pas un hasard si les deux tiers de la production sont exportés. Si le tonneau fleure bon le terroir, la nature, c'est qu'il vient tout droit de la forêt. S'il évoque l'artisan, la tradition, ce n'est pas un hasard non plus : ses origines remontent à plus de deux mille ans, il aurait été inventé par nos ancêtres les Gaulois. Témoin, Obélix portant à bout de bras au-dessus de sa tête un tonneau rempli de cervoise tiède... Enfin, s'il a un caractère sacré, si ce n'est pas un objet manufacturé comme un autre, c'est que le tonneau naît de l'union des quatre éléments : la terre où l'arbre prend racine, l'eau qui le fait grandir, l'air qui sèche les merrains, le feu qui courbe les douelles. Une alchimie fascinante pour quiconque pénètre dans un atelier de tonnellerie. Même si ce savoir-faire ancestral est transmis de génération en génération par des compagnons selon le même principe de fabrication – des douelles cerclées de métal –, le métier a évolué ces dernières années en diversifiant sa production pour s'adapter au plus près aux demandes des vignerons : formes et contenances des barriques, types de chauffe, innovations techniques... afin de réaliser des fûts sur mesure pour l'élevage des vins les plus prestigieux. Du prêt-



Dans le cadre du salon Vinitech, qui se tient à Bordeaux du 2 au 4 décembre, les tonneliers présentent leurs dernières innovations. Une profession particulièrement dynamique.



à-porter à la haute couture, les tonneliers aujourd'hui savent tout faire.

La Fédération des tonneliers de France rassemble 90 % de la profession, soit 49 entreprises, qui emploient 1 100 salariés (2 500 si l'on compte les emplois indirects dans les merranderies). En 2013, elles ont produit 532 990 fûts, pour un chiffre d'affaires de 331 704 millions d'euros, soit une augmentation de 3,6 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à 2012, grâce à la progression de l'export uniquement.

« Ces résultats confirment la reprise constatée l'année dernière », observe Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération depuis 2011. Car la crise est passée par là : « Il y a une dizaine d'années, la France était le premier producteur mondial de barriques. Nous fournissons 60 % du marché. Puis nous avons été frappés par la concurrence des pays qui arrivaient à produire des fûts en chêne français moins chers que les nôtres, en particulier les États-Unis et les pays de l'Est. En 2011, avec la crise aux États-Unis, notre premier client à l'export, nous ne fournissons plus que 40 % du marché mondial. Depuis, la demande remonte, doucement. Nous ne connaissons plus des croissances à deux chiffres comme dans les années 2000. Mais nous sommes remontés maintenant à 50 % du marché mondial de la barrique à vin. »

En 2013, 67 % de la production a été exportée, marquant une certaine stabilité



depuis deux ans (66 % en 2012). Les États-Unis restent le premier client à égalité avec la France, en volume comme en valeur : ces deux marchés réunis représentent 60 % de l'activité. L'Australie arrive en troisième position, devançant l'Italie et l'Espagne, dont la demande en fûts neufs était encore en baisse cette année. Les marchés du Nouveau Monde continuent ainsi à progresser face au Vieux Continent. Quant à l'Asie, elle apparaît comme un marché prometteur mais instable.

« Nous sommes toujours leader sur le marché mondial car nous avons des atouts uniques, souligne Jean-Luc Sylvain. D'abord pour la matière première : nous nous approvisionnons dans les forêts domaniales françaises où nous sommes le seul pays au monde à cultiver le chêne depuis Louis XIV. Ce chêne français produit 99 % de nos barriques – à côté d'un tout petit peu d'acacia pour certains vins blancs et de châtaignier pour des fûts de décoration. Il bénéficie, grâce à l'ONF, d'une traçabilité totale qui n'existe nulle part ailleurs. Ensuite, pour la fabrication, nous perpétons un savoir-faire très ancien. Certes, nous avons de l'expérience... mais elle est relayée aujourd'hui par des moyens techniques et électroniques perfectionnés, soutenus par une activité de recherche et développement très poussée dans les entreprises françaises. »

“
NOUS NOUS
APPROVISIONNONS
DANS LES FORÊTS
DOMANIALES OÙ
NOUS SOMMES
LE SEUL PAYS AU
MONDE À CULTIVER
LE CHÊNE DEPUIS
LOUIS XIV.
”

À côté de ces atouts incontestables qui font de la tonnellerie, depuis les Gaulois, une spécialité d'excellence française, il y a aussi des handicaps qui plombent de plus en plus nos entreprises face à la concurrence étrangère. « Pour conquérir des parts de marché, il faudrait pouvoir baisser nos prix, ce qui relève de l'impossible, s'insurge Jean-Luc Sylvain. Pour le coût de la matière première, nous n'avons aucune marge de manœuvre, puisque les prix sont fixés par l'ONF qui a une position de monopole. Pour le coût de

la main-d'œuvre, nous croulons en France sous un amoncellement de taxes et de réglementations à répétition qui nous coûtent très cher. »

La dernière en date que déplore le président des Tonnelliers concerne la création d'un « compte de pénibilité au travail », dont la mise en place est prévue à partir du 1^{er} janvier 2015 : tout salarié exposé à des conditions de travail décrites « pénibles » pourra accumuler des points à convertir en formation, en temps partiel ou en départ anticipé à la retraite. « Cette loi est pour nous catastrophique ! fulmine Jean-Luc Sylvain. Alors que la tonnellerie est la seule activité de la filière bois à avoir une balance excédentaire, cette loi va impacter le prix de nos barriques et pénaliser lourdement nos exportations. Si par exemple un salarié est exposé quelques heures par jour à une température de 30 °C à la chauffe, il faudra comptabiliser chaque jour ses heures de "pénibilité" pour les convertir en heures de repos, de formation à un autre métier ou en possibilité de partir plus tôt en retraite. Résultat : nous n'aurons plus d'anciens pour apprendre le métier aux jeunes. Et après, on nous dit qu'il faut créer des emplois ! »

Le fougueux président ne pratique pas la langue de bois. Il est là pour défendre sa profession. Ne vous attendez pas à ce qu'il se retire dans son tonneau, comme Diogène. ➔ SYLVIE BONIN